

CONSEIL D'ECOLE DU 1er TRIMESTRE
En date du lundi 14 novembre 2022

Personnes présentes :

Les enseignants : M MURAT, Mme FANTON, Mme MASSON, Mme BOUTET, Mme ORVAIN, Mme LUPINACCI, Mme MORTESSAGNE, Mme DESROCHES, M CAUJOLLE, Mme DUPRE, Mme GRANDJEAN, Mme LYRAUD

Le Maire et les élus : Mme CHATELON (adjointe chargée des affaires scolaires)
Mme DUFOUR (conseillère municipale)
Mme SANTANA (responsable des services périscolaires)

Les parents d'élèves titulaires : Mme CASTEL, M LISSANDRE, Mme DUGELAY, Mme LANG, Mme SALINGRE, Mme GUALBERT, M WEBER, Mme JANICOT

Les parents d'élèves suppléants : Mme DESIAUME, Mme BIOULAC

Personnes excusées :

- Mme LAPAQUETTE, Inspectrice de l'Education Nationale HV3
- M DARBON, maire de la commune
- M FAURE, DDEN
- Mme EGLIZEAU, déléguée de parent d'élève titulaire
- Mme PAYET, déléguée de parent d'élève titulaire

Secrétaire de séance : Mme MORTESSAGNE (enseignante)

ORDRE DU JOUR :

- 1- Résultats des élections de représentants des parents d'élèves
- 2-Vote du règlement du conseil d'Ecole
- 3- Vote du règlement intérieur de l'école
- 4- Présentation de l'organisation pédagogique de l'école
- 5-Présentation du projet d'école
- 6- Exercices de sécurité et visite de l'école
- 7- Sorties et activités
- 8-Bilan financier OCCE
- 9-Questions diverses

Début de séance : 18h00

La directrice remercie les participants de leur présence à ce premier Conseil de l'année, un tour de table est fait pour les présentations.

Il est précisé qu'il y a eu des questions transmises par les représentants des parents d'élèves. Elles seront traitées au fur et à mesure du conseil quand les points abordés le permettent ou lors du 9^{ème} point.

1- RESULTAT DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le **vendredi 7 octobre**. Une seule liste était présentée par les parents. Cette liste a été élue avec un taux de participation de 44,68 % au lieu de 43,35 % l'an dernier. L'école comptait 376 électeurs inscrits sur la liste électorale, 168 ont voté.

Les candidats élus sont donc les suivants :

Mme CASTEL ,M LISSANDRE, Mme DUGELAY, Mme LANG, Mme SALINGRE, Mme EGLIZEAU, Mme GALBERT, Mme PAYET, M WEBER, Mme JANICOT en tant que titulaires

Et Mme SANCHEZ PEREZ, Mme DUVAL, Mme DESIAUME, Mme BIOULAC en tant que suppléants

2-VOTE DU REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

La directrice fait lecture du règlement du conseil d'école. Il est adopté à l'unanimité.

3- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur de l'école est présenté. Il est adopté à l'unanimité.

4-PRESENTATION DE L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

234 élèves sont actuellement répartis dans les 10 classes de l'école.

L'école compte 11 enseignants et 8 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap).

Site Pressemane :

- classe de CP : M. Murat, 23 élèves
- classe de CP : Mme Fanton ,21 élèves (AESH Mme Moriéras Mylène)
- classe de CP-CE1 : Mme Boutet, 23 élèves (AESH Mme Bouchama Malika)
- classe de CE1- CE2 : Mme Masson, 24 élèves (AESH Mme Campo Villafané et Mme Boixel Coralie)

Gay Lussac :

- 1 dispositif ULIS : Mme Dupré, 13 élèves (AESH Mme Bouchoule Sylvia et Mme Di Costa Virginie)
- classe de CE2 : Mme Orvain, 25 élèves (AESH Mme Boixel)
- classe de CE2-CM1 : Mme Lupinacci et Mme Lyraud, 23 élèves
- classe de CM1 : Mme Mortessagne, 27 élèves (AESH Mme Leyniac Christelle)

-classe de CM1-CM2 : Mme Desroches : 26 élèves (AESH Mme Jardin Céline et Mme Bouchama Malika)

-classe de CM2 : M. Caujolle (29 élèves) (AESH Mme Jardin Céline)

-5 PRESENTATION DU PROJET D'ECOLE :

Un nouveau projet d'école a été élaboré au cours de l'année scolaire dernière et a été présenté lors du dernier conseil d'école. Il est effectif jusqu'à la fin de l'année scolaire 2026. Les axes retenus sont les suivants :

- Volet 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves → améliorer les compétences des élèves

- Axe 1 français : Améliorer la pratique de l'oral et les interactions entre les élèves
- Axe 2 français : Renforcer le lire/écrire dans toutes les disciplines
- Axe 1 maths : Résoudre des problèmes
- Axe 2 maths : Améliorer la compréhension du nombre
- Axe EMC : Construire une culture civique
- Axe : Interroger et s'approprier le monde qui nous entoure

- Volet 2 : Les apprentissages et les parcours des élèves → favoriser la fluidité des parcours des élèves au sein d'une école inclusive, avec plusieurs axes :

- Axe : Accompagner la réussite de chaque élève
- Axe 1 : Renforcer le climat scolaire
- Axe 2 : Promouvoir l'ouverture de l'école

- Volet 3 : Les parcours spécifiques, avec plusieurs axes :

- Axe : Se construire une culture artistique
- Axe : Prendre soin de soi et des autres
- Axe : Se construire une posture citoyenne
- Axe : Engager des élèves dans la préservation de leur lieu de vie
- Axe : Ouvrir l'accès aux outils numériques pour tous

6-EXERCICE DE SECURITE ET VISITE ECOLE

Exercices évacuation incendie :

Réglementairement, nous sommes tenus d'effectuer 3 exercices incendie dans l'année. Un premier exercice incendie a été effectué le 12 septembre pour le site Pressemane et le 13 septembre pour le site Gay Lussac. L'alarme a été entendue par toutes les classes. Les exercices se sont déroulés dans le calme et dans de bonnes conditions. A la suite de l'exercice

sur Gay Lussac, la municipalité a fait installer des plaques portant le nom des classes facilitant ainsi le regroupement et un comptage rapide des élèves.

Exercices PPMS Risques majeurs :

Il s'agit d'un guide de fonctionnement de l'école en cas de tempêtes, inondations, accidents industriels, risques chimiques, nucléaires.

Ce plan doit comporter un lieu de regroupement pour une mise à l'abri des élèves : les salles de classes sont retenues pour les deux sites.

Les exercices de confinement ont eu lieu le lundi 26 septembre pour Pressemane et le mardi 27 septembre pour Gay Lussac. Les exercices se sont bien déroulés.

Exercices PPMS Attentat Intrusion

IL s'agit d'un guide de fonctionnement de l'école en cas d'intrusion. Un exercice intrusion a eu lieu mardi 8 novembre pour les deux sites. Sur Pressemane c'est le scénario de se cacher qui a été choisi. Sur Gay Lussac c'est celui de la fuite pour une mise à l'abri à l'extérieur de l'école. Les deux scénarios sont possibles c'est bien d'être entraînés aux deux.

Visité sécurité :

L'inspecteur Hygiène et sécurité du rectorat viendra effectuer une visite des sites Pressemane et Gay Lussac le 22 novembre. Il vérifiera les registres de sécurité avec les rapports obligatoires et la sécurité des locaux.

7-SORTIES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

- ❖ FOYER RURAL : L'aide aux devoirs se poursuit cette année les lundis mardis et jeudis les 22 élèves sont inscrits.
- ❖ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :
 - Participation au prix « Je lis, j'élis » pour toutes les classes de l'école.
 - Prêt de livres à la bibliothèque de Pressemane.
 - Projet avec les CM2 et deux classes de 6e du collège, sur le prix passerelle, une rencontre est prévue sur le collège.
- ❖ AQUANOBLAT : Les 10 séances de piscine ont lieu de la façon suivante :
 - Les classes de Mme Fanton, Mme Orvain, Mme Desroches, Mme Masson, Mme Mortessagne et M Caujolle y vont à partir de la semaine du 6 septembre jusqu'à la semaine du 29 novembre
 - Les classes de Mme Lupunacci/Mme Lyraud, Mme Dupré iront du 5 décembre au 20 mars
 - Les classes de Mme Boutet et de M Murat iront de mars à la fin de l'année

Remerciement aux parents accompagnateurs sans qui l'activité ne serait pas possible. Un parent agréé peut accompagner dans toutes les classes de l'école et même dans une autre école. L'agrément est valable 5 ans.

Les prochaines dates de cessions d'agrément ont été données dans un mot la semaine dernière dans les cahiers des enfants.

Une question de parent portait sur le passage d'agrément d'une animatrice municipale. Mme Chatelon regrette que le nom de l'animatrice ait été cité dans la question. Elle dit qu' à sa connaissance l'animatrice n'a jamais fait de demande pour passer cet agrément.

- ❖ Association de parents d'élèves : dans le cadre de la semaine du goût, l'association de parents d'élèves a offert à chaque classe un panier de fruits. L'équipe enseignante remercie l'association pour ce moment qui a été très apprécié par les enfants.
- ❖ PROJET FRESQUE : Un projet de fresque de la ville de Saint Léonard a été élaboré avec des artistes sur le thème du vivre ensemble et du respect de l'environnement. . C'est un projet qui va coûter 19000 €. Plusieurs entités participent à son financement (DRAC, Municipalité, Lions club, association de parents, coopérative scolaire, rectorat). Le projet a également été présenté au concours du ruban vert organisé par le Crédit Agricole. Entre janvier et mars les artistes interviendront dans les classes de Gay Lussac pour travailler sur la sérigraphie et la céramique. Dans le mois de mai, les élèves interviendront sur la fresque. Des sorties sont également prévues dans le cadre de ce projet :
 - MOULIN DU GOT : le 8 décembre pour les classes de Mme Dupré et M Caujolle. Le 9 décembre pour les classes Mme Orvain et Mme Mortessagne, le 13 décembre pour les classes de Mme Desroches et Mme Lupinacci/Mme Lyraud pour voir l'exposition lumière et transparence.
 - MUSEE ADRIEN DUBOUCHE et MUSEE DES BEAUX ARTS : le 26 mai pour toutes les classes de Gay Lussac.

Un vernissage aura lieu en juin 2023 qui réunira tous les intervenants.

- ❖ CONCERT JMF : Toutes les classes de Gay Lussac participent à deux concerts : lundi 21 novembre « Jelly Jazz », et le vendredi 10 mars « Raskonik ».
- ❖ SERVICE PERISCOLAIRE PAUSE MERIDIENNE : **Pressemane (les lundis et jeudis)** : atelier Jeux collectifs avec les animateurs du foyer rural ; atelier chorale avec une enseignante musique employée par la collectivité, atelier pétanque avec l'association de pétanque de St-Léonard, atelier skate avec l'association Foaps de Limoges, atelier couture par une animatrice du Foyer Rural.

Gay-Lussac (les mardis et vendredis) : Atelier jeux collectifs avec les animateurs du FR, atelier pétanque avec l'asso de St-Léonard, atelier skate avec l'asso Foaps, atelier couture avec une animatrice du FR.

En plus, les animatrices périscolaires proposent aux enfants des ateliers découvertes du monde à Pressemane, avec le projet cartes postales, suivi de la route du rhum, correspondance avec une école de la Réunion.

A Gay-lussac, un atelier relaxation, un atelier activités manuelles, un atelier jeux de société, un atelier découverte des autres cultures.

Les enfants peuvent s'inscrire à l'atelier qu'ils souhaitent et peuvent changer d'une période à l'autre.

- ❖ FESTIVITÉS DE NOËL : Le goûter de Noël (mardi 13 décembre pour Pressemane, dessert de Noël le vendredi 16 décembre pour Gay Lussac), le livre de Noël offert par la municipalité, la projection de Noël au cinéma et le repas de Noël au restaurant scolaire (le jeudi 15 décembre) auront bien lieu
- ❖ CONCERT DE GAY LUSSAC : est prévu cette année le 2 février au gymnase

- ❖ MAIF : Une demande de passage du permis piéton pour les CE2 et CE2/CM1 a été faite auprès de la Maif . La 1^{ère} séance aura lieu le 1^{er} décembre et l'examen aura lieu le jeudi 9 mars .
- ❖ PROJETS SORTIE/VOYAGE :
 - Pour les classes de Mme.ORVAIN et Mme.MORTESSAGNE un projet de sortie au Lioran est prévu du 9 au 12 mai sur le thème du « sport à la montagne ».
 - Sortie sur la journée à Paris pour les classes de M Caujolle et Mme Desroches pour visiter le Sénat entre le mois de mai et le mois de juin.
 - Sortie sur 2 jours pour la classe de Mme Fanton au centre de la loutre à Verneuil du 8 au 9 Juin.
 - Les classes de Mme Orvain, Mme Boutet, Mme Masson, Mme Fanton et M Murat vont participer à un projet sur le chemin de fer en lien avec Le Pays Monts et barrages qui fera 3 interventions dans chaque classe participante. Et Chaque classe effectuera un trajet en train jusqu'à Limoges et visitera la gare.
 - La classe de Mme Lyraud et Mme Lupinacci ira à limoges en train pour rencontrer leurs correspondants de l'école de Rochechouart avec qui ils échangent une correspondance en anglais.
- ❖ PROJET INNOVANT : L'école participe de nouveau cette année au projet innovant de secteur : projet entre les différentes écoles du secteur pour apprendre à travailler ensemble et créer du lien entre les différentes classes sur différents thèmes.
- ❖ PROJET LABELISATION E3D (École en Démarche de Développement Durable) : L'année dernière l'école a été labellisée E3D Ce projet est poursuivi cette année. Des élections d'éco-délégués ont eu lieu dans toutes les classes. Ces délégués participeront à des réunions pour donner des idées et pour les mettre en place dans le cadre du développement durable. La 1^{ère} aura lieu le mercredi 7 décembre.
- ❖ CINEMA REX : Le projet « école et cinéma » est reconduit. Il concerne 2 classes cette année (Mme MORTESSAGNE/Mme BOUTET).

La communauté de communes a offert à toutes les classes de l'école (sauf deux qui n'ont pas souhaité participer) un film Le pharaon, le sauvage et la princesse dans le cadre des journées du patrimoine le vendredi 7 octobre.

8 BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

BILAN FINANCIER

2021- 2022

DEPENSES		RECETTES
Achats pour activités pédagogiques (livres, bricolage,)	3649,89	Don de l'association des parents

Adhésion à l'OCCE	438	Participation volontaire des familles
Activités éducatives (voyages, sorties...)	12724,12	Bénéfices de la vente des photos (individuelles et groupes)
Frais de tenue de compte bancaire	288,81	Concert et comédie musicale
Dépenses exceptionnelles (matériel et déco concert)	744,49	Participation des familles au voyage
Assurances	54,75	Subvention de la collectivité
Total des dépenses :	-17900,06	Total des recettes :

Les dépenses liées aux divers transports n'apparaissent pas car la municipalité les prend intégralement à sa charge.

A ce jour le compte de la coopérative scolaire présente un solde de 9545 €.

9 QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES :

- ❖ **Question sur la cantine** : Une question abordait une situation problématique à propos de deux agents qui durerait depuis presque 3 ans :

Mme Chatelon est étonnée de cette durée car Mme Santana reçoit des parents régulièrement en cas de plainte et chaque situation est traitée.

Les parents voudraient connaître le déroulement de la cantine : Le repas dure entre 40 et 50 minutes. Les enfants sont installés par classe en raison du contexte. Ils peuvent participer pour débarrasser les tables. Mme Chatelon indique qu'il pourrait être envisagé que des représentants des parents d'élèves viennent déjeuner à la cantine pour avoir une meilleure connaissance du moment.

Le tableau des règles de vie rédigé en collaboration avec les enseignants est toujours en place.

- ❖ **Beneylu** : Des parents demandent pourquoi cet ENT a été arrêté. Mme Lyraud indique que la décision a été prise en conseil des maitres. Peu de familles allaient régulièrement sur cet espace. De nombreuses infos n'étaient donc pas connues de toutes les familles.
- ❖ **Permis cycliste pour les CM2** : L'école n'a pas encore été contactée cette année pour ce projet.
- ❖ **Stationnement aux abords des écoles** : Mme Chatelon souhaite faire un rappel sur le stationnement aux abords des écoles :
 - La rue Léon Jouhaux est en sens unique.
 - Le stationnement sur les trottoirs est interdit donc amendable.

- Le stationnement sur le parking des bus du collège, sur le parking du conseil départemental et derrière l'école Pressemane est interdit pendant la période scolaire et donc amendable.
- Le stationnement sur la place PMR à côté de la poste est réservé aux personnes à mobilité réduite et aux taxis donc amendable en cas de non-respect.

❖ **Prise en charge financière des AESH sur la pause méridienne :**

Depuis la rentrée de septembre, la municipalité prend en charge financièrement les AESH sur les temps méridiens pour les enfants en situation de handicap et qui en ont besoin. Le montant s'élève à 12000 € pour la municipalité.

❖ **La facturation cantine/garderie :**

Le logiciel de facturation de la cantine et de la garderie a changé ce qui a provoqué un retard pour l'envoi des factures aux familles.

Les factures de septembre viennent d'être validées et celles d'octobre devraient l'être sous peu.

La séance est levée à 19 h 16.

Mme Lyraud remercie toutes les personnes présentes.

La président du conseil d'école :

Mme Lydie Lyraud

Secrétaire de séance :

H.Mortessagne